



Fédération Santé et Action Sociale
Union Fédérale des Médecins,
Ingénieur.e-s, Cadres et Technicien.ne-s

Communiqué de presse

008/25

Montreuil, le 5 mars 2025

PRATICIENS À DIPLOME HORS UNION EUROPÉENNE : UN MINISTÈRE DE LA SANTÉ SOURD ET MUET DEVANT DES SITUATIONS DRAMATIQUES ET UNE DÉSSERTIFICATION MÉDICALE CROISSANTE !

**LE COLLECTIF MÉDECINS DE L'UFMICT-CGT SOUTIEN TOUTES LES ACTIONS
ENGAGÉES PAR LES PADHUES, LA MANIFESTATION APPELÉE PAR L'IPADECC LES 8 ET 9 MARS 2025,
ET APPELLE LES PADHUES ET TOUS LES MÉDECINS À Y PARTICIPER.**

NOUS VOULONS UNE LOI STOCK TOUT DE SUITE !

Les épreuves de vérification des connaissances (EVC) d'octobre 2024 des Praticiens à Diplôme Hors Union Européenne (PADHUES) ont conduit encore une fois à écarter de leur poste un grand nombre de praticiens, et engendré des situations dramatiques. Si 4000 postes ont été officiellement « ouverts » cette année, seuls 3228 Padhues ont été classés par les différents jurys, et des candidats avec une note bien supérieure à 10 ont été exclus.

La psychiatrie, pourtant déclarée grande cause par le Président, se retrouve toujours et encore abandonnée.

Ministère, ARS et CNG manquent encore une fois l'occasion de réduire la désertification médicale de nombreuses régions, les effets délétères pour la prise en charge des patients, et des morts évitables.

Selon nos recensements, près de 5000 médecins se sont vus refoulés, au fil des années, alors même qu'elles et ils ont tenu pendant des années des postes hospitaliers et effectué de nombreuses gardes d'urgences, à la satisfaction de leurs collègues et de leur hiérarchie. **De toute évidence, les EVC sous la forme actuelle ne sont pas le bon outil de recrutement ; elles sont en réalité un moyen de maintenir toute une catégorie de praticiens dans une situation de sujétion, dans des statuts mal rémunérés et précaires.**

Nous le savons depuis longtemps, mais les ministères successifs de la Santé sont tous restés sourds à cette évidence.

Enfin, nous dénonçons depuis des années la situation intolérable faite aux padhues en poste, non lauréats, qui se voient « éjectés » de leur poste (parfois de leur logement !) après des années de service, souvent remplacés par d'autres Padhues. Un turn over inadmissible, du point de vue humain, mais aussi du point de vue de la qualité de prise en charge des patients et de la gestion des services. **La procédure annoncée, censée permettre aux non-lauréats de conserver une autorisation temporaire d'exercice, dans l'attente de leur réussite aux EVC, est une coquille vide.**

Les commissions ad hoc ne sont toujours pas mises en place par les ARS ; la plupart des Padhues concernés seront « expulsés », ou auront trouvé une autre voie professionnelle, avant de pouvoir y accéder !

Dans ces conditions, nous saluons la volonté des associations de Padhues de maintenir la pression vis-à-vis du ministère ou des ARS ; le collectif Médecins de l'UFMICT-CGT soutient et participera à toutes les initiatives en ce sens !

Nous renouvelons notre exigence de suppression des modalités actuelles d'intégration des padhues en poste sur notre territoire, et nos propositions pour une intégration égalitaire, en fonction, comme pour les praticiens à diplôme européen, des titres et travaux et services rendus. Mais tout de suite, les Padhues en poste les années précédentes doivent être définitivement intégrés sans condition par une nouvelle loi stock !